



AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

À la population de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis est par les présentes donné, que conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1. de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, a aliéné à titre onéreux le bien ci-dessous mentionné, d'une valeur supérieure à 10 000 \$, autre que par enchère ou soumission publique :

Biens aliénés par la Ville	Acquéreurs	Prix (taxes non incluses)
L'immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 678 385 du cadastre du Québec	Monsieur Konrad Moewius et Marie-France Favreau	12 000 \$

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 29^e jour d'avril 2025.

Adjointe à la direction générale et assistante-greffière,


Mélanie Ladouceur

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélanie Ladouceur, adjointe à la direction générale et assistante-greffière, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham le 29 avril 2025 et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 29^e jour du mois d'avril de l'an 2025.

Signé : 
Mélanie Ladouceur
Adjointe à la direction générale et assistante-greffière